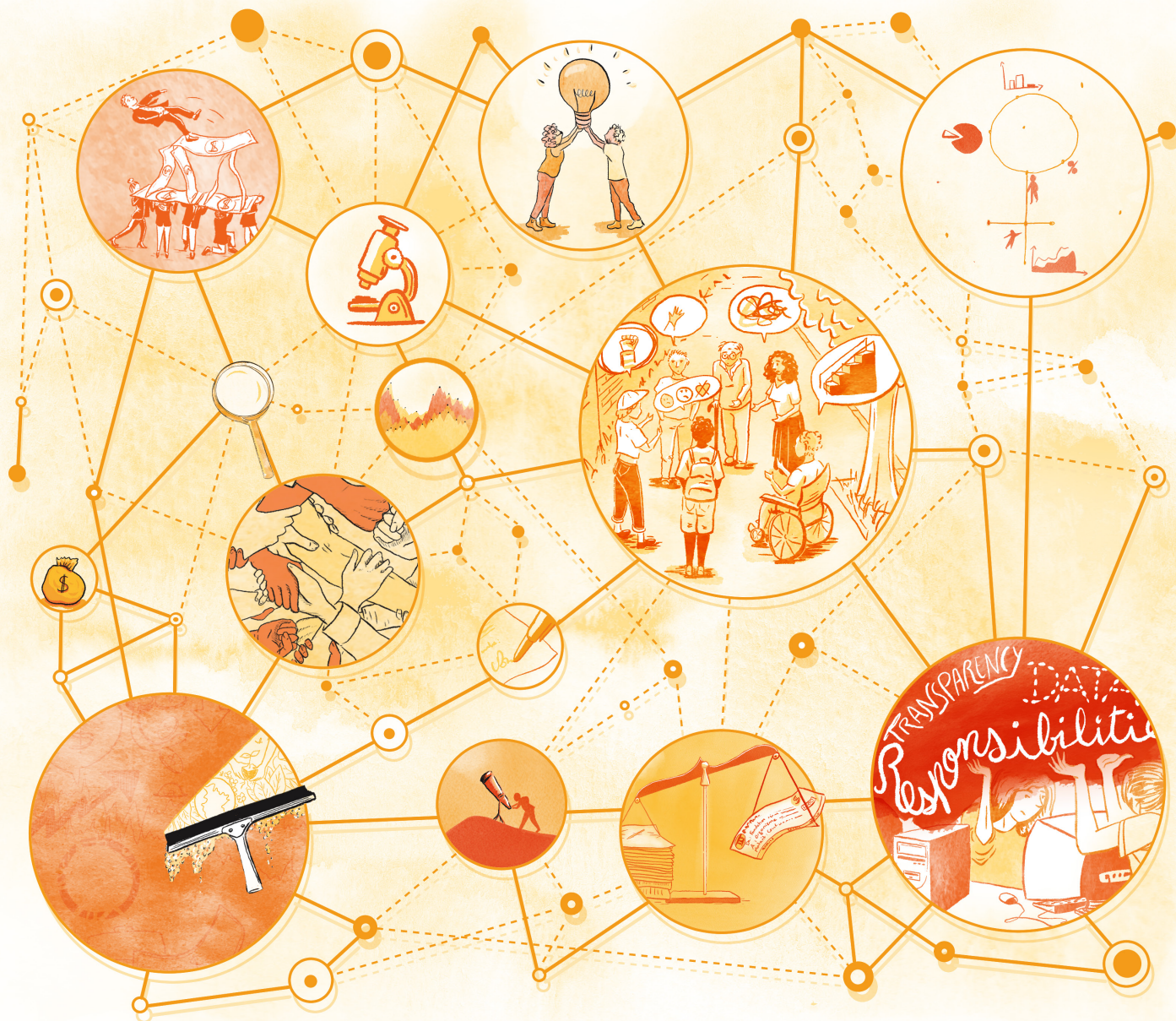


L'Année PhiLanthropique

The PhiLanthropic Year

Volume 4 | Automne / Fall 2022



PhiLab

Coordonnées | Contact

philab@uqam.ca
 www.philab.uqam.ca
 514-987-3000 #8576

Directeurs de publication**Publication Directors**

Jean-Marc Fontan & Peter R. Elson

Rédacteurs en chef | Editors in Chief

Jean-Marc Fontan & Peter R. Elson

Coordination de la rédaction**Edition Coordination**

Katherine Mac Donald

Contributeurs | Contributors

Alana Javanainen
 Alexandra Williamson
 April Lindgren
 Daniel H. Lanteigne
 David Grant-Poitras
 Emily Doyle
 François Brouard
 Gerlinde Scholz
 Helen Knight
 Jacques Bordeleau
 Jean Claude Kouadio
 Jean-Marc Fontan
 John Saunders
 Juniper Glass
 Manuel Litalien
 Marc Pilon
 Nancy Pole
 Neemarie Alam
 Peter R. Elson
 Phil
 Rosie Funder
 Sacha-Emmanuel Mossu
 Saouré Kouamé
 Sylvain A. Lefèvre

Conception graphique | Graphic Design

Sare Nalbantoğlu Aslankılıç

Traduction | Translation

Sirois Translation

Prochaine publication | Next Publication

Printemps 2024 / Spring 2024

À propos du PhiLab | About PhiLab

Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), anciennement Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne, a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet développement de partenariat CRSH intitulé « Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes ». Ce financement a été reconduit en 2018 sous le nom d'« Évaluation du rôle et des actions de fondations subventionnaires canadiennes en réponse à l'enjeu des inégalités sociales et des défis environnementaux ». Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, de partage d'information et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes. Des recherches conduites en partenariat permettent la coproduction de nouvelles connaissances dédiées à une diversité d'acteurs : des représentants gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des représentants du secteur philanthropique et leurs organisations affiliées ou des partenaires.

Le Réseau regroupe des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique à travers le monde afin de partager des informations, des ressources et des idées.

The Canadian network of partnership-oriented research on philanthropy (PhiLab), previously called the Montreal Research Laboratory on Canadian philanthropy, was thought up in 2014 as part of the conception of a funding request by the NRCC partnership development project called “Social innovation, social change, and Canadian Grantmaking Foundations”. From its beginning, the Network was a place for research, information exchange and mobilization of Canadian foundations’ knowledge. Research conducted in partnership allows for the co-production of new knowledge dedicated to a diversity of actors: government representatives, university researchers, representatives of the philanthropic sector and their affiliate organizations or partners.

The Network brings together researchers, decision-makers and members of the philanthropic community from around the world in order to share information, resources, and ideas.



Social Sciences and Humanities
 Research Council of Canada

Conseil de recherches en
 sciences humaines du Canada

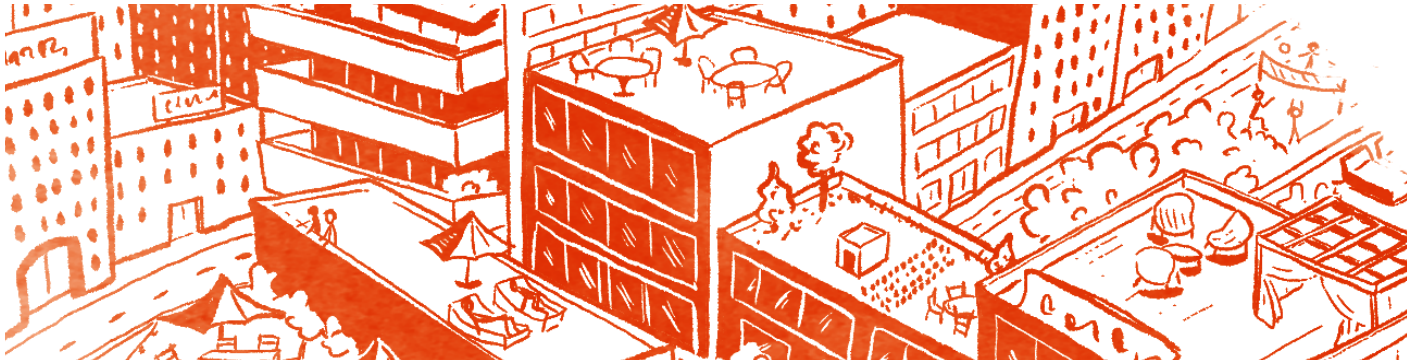
Canada

ÉTUDES DE CAS | CASE STUDIES

De quoi parlons-nous au niveau des communautés?
What is being discussed on the community level?



Artiste | Artist: Mélika



ÉTUDES DE CAS | CASE STUDIES

Éléments de réflexion sur la transparence en philanthropie

Par François Brouard, DBA, FCPA, FCA, Professeur titulaire, Carleton University, Marc Pilon, PhD, CPA, CA, Professeur adjoint, Université Laurentienne & Manuel Litalien, PhD, Professeur agrégé, Nipissing University



François Brouard, DBA, FCPA, FCA est professeur titulaire dans le groupe de comptabilité à la Sprott School of Business, Carleton University et Directeur du Sprott Centre for Social Enterprises (SCSE) / Centre Sprott pour les entreprises sociales (CSES). Il est co-directeur du Hub Ontario du projet Philab.

Marc Pilon, PhD, CPA, CA est professeur adjoint à l'Université Laurentienne. Il enseigne la comptabilité financière et la certification et est membre du Philab. Avant de se joindre à l'Université Laurentienne, Marc a travaillé huit ans en comptabilité publique.

Manuel Litalien, PhD, est professeur agrégé à l'Université Nipissing. Il est co-directeur de *PhiLab Ontario du Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab)*. Les axes de recherches de Dr Litalien sont le développement social, les systèmes de protection sociale, la philanthropie, l'ethnicité, les groupes minoritaires et la religion, avec une concentration sur l'Asie du Sud-Est.

Introduction

Selon un sondage de [l'Institut Mallet](#), plus du tiers (36%) des Québécois-es indiquent un manque de confiance envers les organismes philanthropiques (Laperrière, 2016). D'autres sondages, notamment celui effectué pour [Muttart Fondation](#), évaluent que cette suspicion tourne autour de 21%. Cette méfiance se serait installée et stabilisée au fil de la précédente décennie (Lasby et Barr, 2013). Quoi qu'il en soit, le constat est le même, pour corriger la perception parfois négative du public à l'égard de la philanthropie, la transparence est de mise pour préserver ou encore développer la confiance envers les secteurs de bienfaisance et sans but lucratif. Pour y arriver, ces secteurs sont poussés à fournir davantage d'information, et ce, afin de rassurer les parties prenantes sur le bienfondé des activités des entités concernées.

[L'Office québécois de la langue française](#) (2003) définit la transparence dans un contexte de gestion et d'administration comme la « qualité d'une organisation qui informe sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs et ses résultats ». Cela

s'applique autant aux organisations privées, du secteur public que celles des secteurs de la bienfaisance et sans but lucratif.

L'objectif de notre article est d'aborder la question de la transparence en philanthropie, avec un intérêt particulier pour la perspective réglementaire et l'information financière.



Contexte

La transparence est probablement l'un des mots les plus associés à la fonction de responsabilisation et de reddition de comptes (Williams et Taylor, 2013). Le contexte de la transparence présente beaucoup de défis, dont la pauvreté des données disponibles, les difficultés associées au manque de volonté ou d'engagement face à la transparence et de manquer de ressources et de capacités pour l'être. À ces éléments s'ajoute l'absence de normes publiques ou organisationnelles sur les données ouvertes, ou encore, lorsque les données sont disponibles, elles le sont souvent sous une forme agrégée ou abrégée. En somme, les données globales sur les organisations et les activités des fondations canadiennes sont difficiles à trouver et il subsiste toujours un décalage entre le moment où s'effectuent les opérations des organisations du secteur et celui où l'information est rendue accessible.

Absence de données

Depuis fort longtemps, l'obtention de données fiables sur le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif

présente un défi énorme (Lenczner et Phillips, 2012). Le [Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance](#) a publié récemment un rapport présentant un certain nombre de recommandations afin d'améliorer la situation (Sénat du Canada, 2019). Un [Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance](#) (CCSB), un [Groupe de travail sur les données du secteur de la bienfaisance](#) (GTDSB) et un [Groupe de travail sur les données fédérales sur les OBNL](#) (GTDFO) ont été créés pour favoriser l'accès aux données (voir différents rapports à T3010 Research Group, 2022). Certaines de ces recommandations sont particulièrement pertinentes pour le secteur philanthropique et soulignent le besoin de disposer de meilleures connaissances sur le secteur (Brouard, Lenczner et Patzelt, 2020). S'il est important de disposer de données sur la philanthropie, il est tout aussi important de savoir quelle en sera l'utilité. D'où la nécessité de consulter les parties prenantes de l'écosystème philanthropique afin de dégager une cartographie des besoins à partir de laquelle un système de collecte pourra être mis en place.

Disposer de mécanismes concrets et efficaces

Être transparent se concrétise de différentes façons et ces dernières requièrent une volonté d'aller dans cette direction. Somme toute, la transparence peut ne pas sembler être importante aux yeux des organisations concernées, d'où l'importance de disposer de mécanismes réglementaires concrets pour amener ces organisations à être plus transparentes. Il peut s'agir d'obligations légales ou réglementaires, par exemple l'exigence non contraignante de divulguer des informations organisationnelles ou sur le programme philanthropique ou encore sur certaines données concernant la dotation et ce à même la déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés (T3010) de l'Agence de revenu du Canada. Certaines données complémentaires, sur la diversité, la gouvernance et le bénéfice public, pourraient être exigées aux variables déjà existantes. Il s'agit là d'un minimum à mettre en place pour aller dans la direction des données ouvertes. [La base de données](#) produite par l'Agence de revenu du Canada représente un pas dans cette direction. Il est intéressant de noter que des organisations intermédiaires génèrent et publient des données sur la transparence des organismes de bienfaisance (ex : [Charitydata](#)).

Malgré la présence de dispositions légales en vue de rendre disponible des données sur les œuvres de bienfaisance, il peut être difficile de les faire

respecter. Par exemple, la complexité et les embûches rencontrées face aux lois sur l'accès à l'information ou aux lois protégeant la vie privée, autant au niveau provincial que fédéral, peuvent limiter la capacité de transparence. De même, la taille des organisations et les ressources limitées dont elles disposent peuvent considérablement nuire au développement de pratiques de transparence.

Somme toute, des codes déontologiques ou des normes organisationnelles, comme celles proposées par [Imagine Canada](#) (2018) – liées notamment à la gouvernance, à la responsabilité financière et à la transparence – peuvent faciliter la montée en transparence dans le secteur (Brouard et Pilon, 2020).

Enfin, au niveau technologique, l'évolution des systèmes d'information et des capacités numériques (sites Web et réseaux sociaux) permet de rendre disponible plus facilement l'information. Des outils de visualisation peuvent aussi être mis à contribution.

Volonté, engagement et capacité

Au-delà des modalités juridiques, organisationnelles ou technologiques, il faut de la volonté de la part de toutes les parties prenantes de l'écosystème philanthropique pour continuellement rehausser le niveau de transparence. Pour y arriver, importe de développer une culture de la transparence, des outils de formation et d'y consacrer une ressource adéquate.

Information et transparence

Comme plusieurs, Bernier (2012) voit la transparence comme une composante de la gouvernance. En effet, il y a un lien étroit entre la transparence, la gouvernance et la responsabilisation. Un point central de la transparence est de l'information utile et honnête. Il peut être intéressant de distinguer l'information sur l'ensemble des organisations philanthropiques, en provenance du gouvernement ou d'intermédiaires, et celles provenant de certaines organisations de bienfaisance. Lorsqu'il est question d'information, il y a la quantité et la qualité de celle-ci.

Au niveau de la quantité, il y a un équilibre à trouver pour éviter le surplus d'information et faire attention aux biais cognitifs. Il existe un besoin de conserver l'information au niveau historique. Par exemple, souvent certaines organisations ne présentent que les cinq années les plus récentes de leurs états financiers, limitant ainsi l'accès à l'information aux utilisateurs intéressés.

Un défi important à la transparence : la richesse des multiples dimensions de la qualité des données. Au niveau de l'information financière, CPA Canada (2022) précise que les quatre principales qualités de l'information pour les OSBL sont la compréhensibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité. Ces qualités peuvent entrer en contradiction et s'opposer, notamment entre la fiabilité de l'information et sa rapidité de production.



Malgré la présence de dispositions légales en vue de rendre disponible des données sur les œuvres de bienfaisance, il peut être difficile de les faire respecter.



Enfin, il est important de préciser que l'information est multidirectionnelle et qu'elle implique diverses parties prenantes (organismes de bienfaisance, gouvernements, donateurs, bénéficiaires, intermédiaires, médias et public) (Brouard et Glass 2017). La communication de l'information peut prendre la forme d'un rapport annuel, qui n'est toutefois pas régit par des normes et des exigences uniformes. Dans certains cas, il s'agit davantage de brochures publicitaires qu'informatives. Ceci confirme le manque de normes rapportées précédemment quant au format des données rapportées.

Toujours dans l'objectif d'atteindre plus de transparence, une organisation philanthropique pourrait mieux faire connaître le travail accompli et la valeur ajoutée en communiquant la vision, la mission, les valeurs, les activités, la gouvernance, la stratégie, l'information financière et non-financière, incluant les états financiers, la performance, les réalisations, les retombées et les impacts auprès des collectivités,

en plus des défis, les mésaventures, des embûches rencontrés, des risques, et des problèmes survenues. Il s'agit d'aller au-delà de seulement présenter le côté positif pour ainsi donner une vision d'ensemble.

Conclusion

L'examen de la transparence laisse plusieurs questions à débattre et à résoudre. Citons en ce sens la Muttart Fondation : « Quel est l'objectif de la transparence? » « Sur quoi devrait-il y avoir plus de transparence? » « Qu'est-ce qui devrait être obligatoire et volontaire? » « Quel est l'équilibre à atteindre entre les bénéfiques et les coûts? » (The Muttart Fondation, 2020); ou encore ajoutons : Y a-t-il des limites à la transparence ? Y a-t-il des risques à la transparence (légales, éthiques, confidentialité)?

Finalement, il importe d'éviter le piège de « l'apparence de transparence ». Éviter ceci permet de développer un lien de confiance dans un souci éthique pour améliorer la gouvernance et la responsabilisation. Concrètement, lorsque le pouvoir d'exiger une reddition de compte n'est pas présente, la transparence permet de tisser des liens de confiance avec les parties prenantes n'ayant pas cette puissance d'exigence.

Bibliographie

Bernier, P. (2012). Transparence, dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.) *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, 8p. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Bontens, T., Goulin, S. (2013). Qualité de l'information, *QUALITA2013*, mars, Compiègne, France, hal-00823145, 9p. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Brouard, F., Glass, J. (2017). Understanding information exchanges and reporting by grantmaking foundations, *ANSERJ - Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research / Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, 8(2), 40-56.

Brouard, F., Lenczner, M., Patzelt, A. (2020). *Report on 2020 T3010 Research Group ACCS/CSDWG Consultation*, Discussion paper, Sprott Centre for Social Enterprises / Centre Sprott pour les entreprises sociales (SCSE/CSES), Sprott School of Business, Carleton University, December, 23p. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Brouard, F., Pilon, M. (2020). Financial accountability and reporting of foundations in Canada, dans P.R. Elson, S.A. Lefèvre, J.-M. Fontan (Ed.) *Philanthropic Foundations in Canada - Landscapes, Indigenous*

Perspectives and Partways to Change, Alliance Publishing Trust. (chapitre 3 -p.54-82). [en ligne] [\[Lien\]](#)

CPA Canada (2022). *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*. Toronto: CPA Canada (en particulier Cadre conceptuel de l'information financière et chapitre 1001.15).

Imagine Canada (2018). *Programme de normes pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif canadiens*. Toronto: Imagine Canada, 18p. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Laperrière, E. (2016). Quand la confiance passe par la transparence, *La Presse*, 15 novembre. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Lasby, D., Barr, C. (2013). *Talking about Charities 2013 - Canadians' Opinions on Charities and Issues Affecting Charities*, Edmonton: The Muttart Fondation / Imagine Canada, 154p. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Lenczner, M., Phillips, S. (2012). From Stories to Evidence: How Mining Data Can Promote Innovation in the Nonprofit Sector, *Technology Innovation Management Review*, 2(7), 10-15.

Office québécois de la langue française (2003). Fiche terminologique -Transparence (gestion et administration), *Grand Dictionnaire Terminologique*. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Sénat du Canada. (2019). *Catalyseur du changement: une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste*. Rapport du Comité sénatorial special sur le secteur de la bienfaisance, juin. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Statistique Canada (2021). *Les statistiques : le pouvoir des données*, 2 septembre. [en ligne] [\[Lien\]](#)

T3010 Research Group (2022). *T3010 Data Users Research Group website*. [en ligne] [\[Lien\]](#)

The Muttart Fondation (2020). *Consultation on Transparency - A Summary of the Discussion*, 29 October - 1 November, Banff, 27p. [en ligne] [\[Lien\]](#)

Williams, A. P., Taylor, J. A. (2013). Resolving Accountability Ambiguity in Nonprofit Organizations, *Voluntas*, 24(3), 559-580.

L'Année PhiLanthropique

The PhiLanthropic Year



PhiLab

Réseau canadien de recherche
partenariale sur la philanthropie

Canadian Philanthropy Partnership
Research Network



Université du Québec à Montréal
Pavillon Saint-Denis (AB), 10^e étage.
1290, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J7

Téléphone : 514-987-3000 #8576
Courriel : philab@uqam.ca

www.philab.uqam.ca